

## Cérémonie du 11 novembre

Un hommage a été rendu aux anciens combattants au cimetière de Darvault. Merci à tous les enfants de l'école qui se sont déplacés encore plus nombreux et qui ont très bien chanté la Marseillaise. A l'occasion du vin d'honneur, le Maire a remis le diplôme de la médaille d'honneur du travail «Grand Or» à :

- Mr Ferrera da Silva José
- Mr Knauss Marc



avons remis à chacun un diplôme, une photo souvenir de son jardin ainsi qu'un bon d'achat «le Jardin de la Pensée» :

- Mr Demasson René
- Mr Gaurat François
- Mr Garnier J.Louis
- Mme Foucher Thérèse
- Mme Gaulon M.Jo
- Mme Surmacz Olga

Un grand merci à tous les participants.



## Rénovation de la salle polyvalente et mise aux normes de la Mairie

La rénovation est réalisée dans le cadre d'un Contrat Rural et se décompose en 3 parties :

- Première étape : changement de la toiture qui ne sera plus en tuile de bois mais en bac acier de teinte gris anthracite,
- Seconde étape : agrandissement de l'espace à l'arrière de la salle et création d'un sous-sol pour le stockage du matériel communal.

Le début des travaux est prévu en février 2016. Ils devraient durer environ 4 mois. La salle restera ouverte aux diverses manifestations publiques et privées pendant toute la durée des travaux.

- Troisième étape : mise en accessibilité de la mairie pour les personnes à mobilité réduite (Obligatoire en 2016).

Ces travaux devraient être réalisés dans le courant du deuxième semestre 2016.

## Transports ligne 16

La nouvelle ligne de transports numéro 16 qui passe à Darvault les mercredis et samedis permet de rejoindre le centre commercial du Bréau et le cinéma à Varrennes sur Seine. Un début en douceur qui a malgré tout permis à plusieurs Darvaultois de profiter de ce nouveau service.

La société TRANSDEV va prochainement lancer une campagne de publicité pour cette ligne.

Aller	samedi - mercredi
Petit Châtelet	13h42
Liberté	13h43
Cinéma	14h05
Centre commercial	14h07
Retour	samedi - mercredi
Centre commercial	17h00
Cinéma	17h02
Liberté	17h24
Petit Châtelet	17h25

## Un écrivain public à Darvault

Madame Bernadette Epinette exerce à titre libéral la profession d'Écrivain Public. En se mettant à votre disposition pour aider dans tous les travaux d'écriture, elle apporte son assistance dans plusieurs prestations de types rédactionnels : correspondances privées (courriers administratifs, conflits éventuels dans le travail, aide à la recherche d'un emploi, problèmes de consommations, ...). Rédaction de récits de vie, de discours, voire de romans. « Je réalise un travail de qualité, sérieux, rapide et efficace. Je suis à votre écoute pour vous aider au mieux. Mes tarifs sont modiques ». contactez moi : Bernadette.epinette@orange.fr, <http://everyoneweb.fr/ecrivotout simplement>

Bonne Année 2016  
Amour Joie Santé  
Paix Succès Réussite Prospérité Bonheur  
Meilleurs vœux

## AGENDA

- 30 janvier - Loto avec l'APEED  
5 mars - Soirée carnaval avec Fêtes et Loisirs Darvaultois  
16 avril - Soirée coucous avec l'APEED  
7 et 8 mai - Fête du village et Brocante avec Fêtes et Loisirs Darvaultois  
19 mai - Sortie à Gien Darvault animation  
11 juin - kermesse de fin d'année avec l'APEED

## MARIAGE

David Miranda et Céline Denis  
le 31 octobre 2015

## NAISSANCE

Brochon Chloé  
née le 11 octobre 2015

## DÉCÈS

Michel Dinard  
décédé le 01 octobre 2015 - 79 ans  
André Toumelin  
décédé le 28 octobre 2015 - 78 ans

### Directeur de publication

Didier Chassain

### Création

Laurent Daudon

### Rédaction

Commission journal/web

### Site web

[mairie-darvault.fr](http://mairie-darvault.fr)

### Impression

Apidiff

# DARVAULT INFOS



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE DARVAULT

## ■ ÉDITO

En ce début d'année, je vous présente, en mon nom et au nom du conseil municipal, mes vœux les plus sincères de santé, bonheur et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Durant l'année 2015, l'activité de la commune a été largement focalisée sur notre souhait de développer la Zac de la Pierre Levée.

Souvenez-vous, à cette même date l'année dernière, nous recherchions les solutions nous permettant d'éviter d'être tenus de rembourser la dette de 4,8 M€ qui devait nous incomber à la fin de la convention d'aménagement.

Afin de nous donner le temps nécessaire à la réflexion, j'avais obtenu la prolongation de cette convention jusqu'en mars 2016.

Puis la Communauté de Communes du pays de Nemours a reconnu cette zone d'activité d'intérêt communautaire, lui donnant ainsi une crédibilité supplémentaire.

Je suis aujourd'hui heureux de vous annoncer qu'un projet sérieux nous a été présenté par le groupe « STEF ».



Emplacement de l'autoroute A6

Cette entreprise française spécialisée dans le transport et le stockage de produits frais devrait installer au début de l'année 2017, une plateforme logistique composée de 2 cellules de stockage sur la partie sud de la Zac de la Pierre Levée.

Ce site répondra à des besoins économiques nouveaux et complémentaires à l'activité de la STEF déjà existante sur Nemours.

Toujours en cours d'instruction, ce projet est très favorablement accueilli par le conseil municipal pour de nombreuses raisons.

Tout d'abord ce projet devrait, dès le départ, créer deux cents emplois puis par la suite, lors de l'extension, une centaine supplémentaire. En cette période particulièrement difficile, rares sont les entreprises qui recrutent aussi massivement.

Ce projet présente toutes les caractéristiques de la pérennité. Il s'agit d'une entreprise dont le chiffre d'affaires croît de plus de 4% par an depuis plusieurs années.

Elle est détenue à près de 70% par ses employés. Elle est propriétaire des terrains et installations qu'elle exploite.



Simulation du visuel - Pont direction Nemours Darvault

Enfin, naturellement, mais aussi sur nos préconisations, la société STEF s'est montrée soucieuse de respecter son environnement et l'environnement en général. Toutes les mesures sont prises, d'une part, pour que l'exploitation du site génère le moins de pollution possible (recyclage des déchets, panneaux photovoltaïques...) et d'autre part, pour que les habitants de la commune de Darvault ne soient pas impactés par des nuisances sonores.

Pour ce faire, la zone de chargement/déchargement des camions sera positionnée du côté de l'autoroute et un merlon de terre de plusieurs mètres de hauteur sera créé sur la limite Est du terrain, du côté de la commune. Et surtout, le flux des camions ne devrait se faire que de l'A6 vers l'A6.

C'est donc un projet particulièrement intéressant qui devrait se concrétiser en 2016.

Très belle année 2016 !

Didier Chassain  
Maire de Darvault

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Décisions principales – 4ème trimestre 2015

### Le 11 septembre 2015

Le Conseil Municipal sollicite deux emprunts et accepte les propositions faites par le Crédit Agricole :

- 1er emprunt à long terme d'un montant de 129 697 € destiné à financer la partie des travaux (réfection de la toiture et agrandissement de la salle polyvalente) non prise en charge par le contrat rural (financement de 240 000 € par la région et le département)
- 2ème emprunt d'un montant pouvant aller jusqu'à 188 064 € à court terme permettant si nécessaire, toujours dans le cadre de ce projet, de régler les premières factures dans l'attente des subventions.

### Le 13 novembre 2015

Modalité de mise à disposition au public de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme. Cette modification avait trois objectifs :

- La correction d'une erreur matérielle, à savoir la réintégration d'une parcelle de la ZAC de la Pierre Levée (parcelle cadastrée AB 12) dans la zone du Plan Local d'Urbanisme
- La modification d'orientation et de programmation de cette parcelle. Initialement prévue pour recevoir des équipements publics, elle servira désormais à une desserte privée
- La modification du règlement de la zone répertoriée AUC. Il prévoyait initialement une surface moyenne de 25 m<sup>2</sup> par place de stationnement. Afin de limiter l'impact sur l'imperméabilisation du sol, la surface obligatoire d'une place de stationnement est désormais imposée à 12 m<sup>2</sup>. A titre d'information la dimension d'une place de stationnement est généralement de 2,5 m fois 5 m, soit 12,5 m<sup>2</sup>

### Départs en retraite

Cette année 2015 aura vu le départ en retraite de trois agents communaux :

- M. Jean-Louis Garnier, embauché en 2007, a quitté la municipalité le premier, le 1er août 2015. D'abord employé en contrat temporaire jusqu'en 2008 (contrat aidé), puis titularisé en 2009, il s'est occupé de la garderie du soir, de la cantine ainsi que de l'entretien des locaux scolaires et du foyer. A sa demande il a ensuite intégré l'équipe technique et des espaces verts où il a fini sa carrière.
- Mme Francette Mas, embauchée en contrat CUI, à temps partiel en 2013, a pris sa retraite le 1er janvier 2016. Elle était



Jean-Louis Garnier Francette Mas Yvon Petit

chargée de la cantine scolaire, de l'entretien des locaux et des nouvelles activités périscolaires en renfort des animateurs.

- Enfin M. Yvon Petit, quant à lui, faisait partie du personnel communal depuis 1992. Il a d'abord travaillé au service

de technique et des espaces verts, puis il a terminé sa carrière à l'entretien des locaux scolaires et du foyer, à la surveillance des entrées et sorties d'école, à l'encadrement des nouvelles animations périscolaires en soutien des animateurs...

Après toutes ces années de bons et loyaux services, Il est désormais en retraite depuis le 1er décembre 2015.

Nous leur adressons à tous les trois nos vœux d'épanouissement dans leurs nouvelles activités de retraités, événement que les employés communaux et les élus ont fêté tous ensemble le 17 décembre 2015.

Mise à jour du tableau des effectifs de la mairie avec le départ en retraite de 3 agents

### La participation au financement d'un projet scolaire.

Suite à la demande de l'école primaire de Darvault d'organiser en 2016 une classe de découverte dans le cadre du projet pédagogique dont le thème est le Moyen-Âge, le conseil municipal a donné son accord et accepte que cette dépense soit répartie de la manière suivante :

- 1/3 à la charge de la commune
- 1/3 à la charge de l'association des parents d'élèves
- 1/3 à la charge des parents

### Le schéma départemental de coopération intercommunale.

Ce projet est notifié aux communes par le Préfet de Seine et Marne. Il prévoit qu'un certain nombre de communes, celles qui ont le potentiel économique le plus intéressant, soient rattachées à des intercommunalités d'autres départements, privant ainsi la Seine et Marne d'une partie de ses ressources.

Cela concerne dix communes du secteur de Sénart qui basculeraient dans une intercommunalité « Grand Evry » en Essonne et dix-sept villes du secteur de l'aéroport de Roissy dans des intercommunalités du Val d'Oise.

Pour cette raison le conseil municipal a émis un avis défavorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunal.

### Le repas des anciens

Le traditionnel repas des anciens, sur le thème de la chanson française, a réuni 72 personnes le dimanche 22 novembre au foyer.

L'animation assurée par un DJ, chanteur, a permis de mettre à l'honneur les plus grands auteurs et interprètes de notre patrimoine, tels que Barbara, Piaf, Mouskouri, Trénet, Ferrat, Béart...

Les participants unanimes, ont aimé chanter tous en chœur nos plus belles mélodies ce qui n'a pas empêché les fervents danseurs, comme chaque année, d'évoluer sur la piste de danse jusqu'à la fin des festivités.

Le repas a également été très apprécié. Bref, vous l'aurez compris cette édition 2015 fut un succès.

Ceux qui n'ont pas été en mesure d'assister à cette soirée n'ont pas été oubliés puisqu'ils ont pu savourer un délicieux coffret repas.



### Soirée Théâtre



Le 21 novembre 2015 au soir, la compagnie Montignonne nous a présenté sa pièce de l'année : « Un stylo dans la tête » de Jean Dell.

Ce fut une très agréable soirée qui a réuni une centaine de spectateurs. Le rendez-vous est pris pour la fin de l'année 2016.

### Sortie jeunes

Le 17 octobre, KOEZIO - Carré Sénart 36 jeunes de la commune sont devenus des agents spéciaux pendant 2 heures pour partir en mission dans 5 mondes étranges. Ils ont du faire preuve de cohésion, de réflexion, de courage, de stratégie pour relever le défi KOEZIO et résoudre l'énigme finale.



### Rando des Polissoirs

Le 19 septembre, à l'occasion de la journée du Patrimoine, nous avons participé à l'inauguration du sentier des Polissoirs de Fayès les Nemours.

Après avoir visité l'exposition sur les nombreux polissoirs des environs, nous avons découvert le joli village de Fayès les Nemours avec ses 8 polissoirs, au cours du circuit de 12,5 km, en 3h. Une petite boucle de 8km en 2h a également été aménagée.

### Rando des 3 Pignons



Le 27 septembre, circuit des 25 bosses -14km.

Ce fut une très belle journée pour parcourir 830 m de dénivelé positif du Massif des 3 Pignons.

Quel plaisir de faire découvrir la plus belle des randonnées de la région ! Bravo aux randonneurs, petits et grands qui ont tout donné pour arriver au bout des 25 bosses.

Pour info : les circuits des randonnées que la commission communale Jeunesse et Sports organise sont disponibles en mairie et les photos de ces randonnées sont sur le site. <http://www.mairie-darvault.fr>

### Sortie Cabaret

Le jeudi 8 octobre, nous nous sommes rendus au cabaret « La Ruche Gourmande » situé dans l'Yonne pour assister au spectacle musical de « Cendrillon ».

Après un excellent déjeuner, animé par les membres de la troupe, nous avons pris place dans la jolie salle de spectacle.

Nous avons découvert un conte moderne, plein d'humour avec de magnifiques costumes et décors ponctué de nombreuses chansons françaises interprétées en direct. Un régal pour les yeux et les oreilles!



### Téléthon



Le 5 décembre, comme partout en France, nous avons participé à une collecte en organisant :

- un concours de belote
- une course cycliste
- une randonnée pédestre
- des massages de bien être
- une dégustation de crêpes et de vin chaud

Ceci nous a permis de reverser à l'AFM Téléthon la somme de 502,50 €.

Un circuit en quad organisé par «Quad passion loisir77» avec tombola a permis de reverser également 699,00 €.

Soit un total de : 1 201,50 €.

Merci aux organisateurs et à tous les participants.